

2. Dans le cas de l'affirmative, certaines de ces enquêtes ont-elles été poursuivies de concert avec l'Aviation américaine ou quelqu'autre organisme du gouvernement américain ou une institution universitaire?

3. Le ministère de la Défense nationale ou quelqu'autre organisme du gouvernement fédéral sont-ils actuellement en possession d'un rapport relatif à l'une de ces enquêtes?

4. Dans le cas de l'affirmative, envisage-t-on de publier ce rapport?

5. A-t-on établi un comité gouvernemental pour étudier cette question?

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** 1. Oui, le ministère de la Défense nationale, ainsi que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et la Gendarmerie royale du Canada, ont mené une enquête sur un objet volant non identifié qui aurait été vu par M. Stephen Michalak, à Falcon Lake (Manitoba).

2. Non. Toutefois, des représentants des universités de Colorado et d'Arizona ont mené une enquête indépendante non officielle.

3. Oui.

4. Le ministère de la Défense nationale n'a pas l'intention de rendre public le rapport qui a été préparé au sujet de cette affaire.

5. Non.

#### LA REPRODUCTION DE LA PROCLAMATION DE L'ACTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE

Question n° 499—**M. Schreyer:**

1. La reproduction de la proclamation publiée par la reine Victoria et qui a mis en vigueur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 est-elle une copie conforme ou une photocopie de l'original?

2. La version française de cette proclamation est-elle une copie conforme ou une photocopie de l'original, ou est-ce une composition?

**L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État):** Si la question a trait aux proclamations préparées par la Commission du centenaire et destinées à être exposées dans le Train et les Caravanes de la Confédération, alors, les réponses sont les suivantes:

1. La version en langue anglaise a été reproduite par photocopie «offset» à partir de la proclamation originale.

2. N'ayant pu, malgré ses recherches, trouver une version en langue française, la Commission du centenaire en a fait établir une qu'elle a fait composer en empruntant un style et des caractères qui se rapprochent le plus possible de ceux utilisés pour la version anglaise.

#### LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE THERMONUCLÉAIRE AU QUÉBEC

Question n° 512—**M. Mongrain:**

1. Est-ce que le gouvernement fédéral a tenu des pourparlers préalables avec le gouvernement de la province de Québec ou les dirigeants de l'Hydro-Québec au sujet de l'usine thermonucléaire en voie de construction à Gentilly, partie de la nouvelle ville de Bécancour (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement contribue-t-il financièrement ou autrement à ce projet?

3. Quels sont la nature et le coût exacts de cette contribution?

4. Quel organisme aura la responsabilité de distribuer cette énergie et d'en fixer le coût?

5. Est-ce qu'on en exportera aux États-Unis?

6. Vers quelle date prévoit-on la mise en opération définitive de cette usine?

7. Le gouvernement fédéral participera-t-il de quelque façon dans l'administration ou l'établissement des politiques futures éventuelles de cette usine?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** 1. Oui.

2. Oui.

3. L'Énergie atomique du Canada Limitée construit la centrale à ses frais sur un emplacement fourni par l'Hydro-Québec. Le coût de la centrale est évalué à \$106 millions. Quand la centrale fonctionnera de façon satisfaisante, l'Hydro-Québec l'achètera à un prix négocié fondé sur une formule établie dans l'entente intervenue entre l'Énergie atomique du Canada Limitée et l'Hydro-Québec.

4. L'Hydro-Québec.

5. Aucun renseignement.

6. Date de mise en service: 1971.

7. Oui, jusqu'à l'achat de la centrale par l'Hydro-Québec.

#### LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

Question n° 539—**M. Caouette:**

Existe-il une liste des membres actuels de la Compagnie des jeunes Canadiens a) à temps partiel, b) à plein temps?

**M. John Matheson (secrétaire parlementaire du premier ministre):** Je suis informé par la Compagnie des jeunes Canadiens comme suit: Oui. a) Aucun. b) Susan Allan, Betty Andrew, Torben Angelo, Lynn Arnold, Mary Arpin, Gilles Ashton, Jeremy Ashton, Lynn Atkins, Jerry Bain, Jonleah Bain, Charles Barber, André Baril, Kate Barlow, Wayne Barr, Russ Barton, Austin Bear, Judy Bradford, Roselyn Breckner, Dal Brodhead, Carmen Brunet, Yves Brunet, Peter Bryan, Albert Burger, Lynn Burrows, John Callender, Sandy Callender, Pierre Cantin, Patricia Carisse, Édouard Casaubon, Élise Casaubon,